



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2011

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Délibération n° D20110576

COMPLEMENT APORTE AUX DELIBERATIONS DES 7 DECEMBRE 2009
ET 8 MARS 2010 RELATIVES AU REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS
DE LA VILLE DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
20 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**COMPLEMENT APORTE AUX DELIBERATIONS DES 7 DECEMBRE
2009 ET 8 MARS 2010 RELATIVES AU REGIME INDEMNITAIRE
DES AGENTS DE LA VILLE DE NIORT**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibérations des 17 décembre 2009 et 8 mars 2010, le Conseil municipal a fixé le régime indemnitaire des agents de la Ville de Niort.

La délibération du 17 décembre 2009 a notamment défini les règles relatives au régime indemnitaire des heures supplémentaires et a prévu les cadres d'emplois, grades et missions pouvant faire l'objet de versement d'Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires.

Ainsi, conformément au décret 2002-60 du 14 janvier 2002, des IHTS peuvent être versées :

- aux agents de catégorie C relevant des cadres d'emplois d'adjoint administratif, adjoint technique, agent de maîtrise, adjoint d'animation, agent de police ;
- aux agents de catégorie B relevant des cadres d'emplois de rédacteur, technicien, éducateur des activités physiques et sportives, animateur ;
- et pour les missions exercées dans le cadre des astreintes et évènements suivants :
 - fêtes et manifestations,
 - conseils de quartiers,
 - foire-exposition,
 - élections.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de compléter la liste des évènements susceptibles de donner lieu à versement d'IHTS.

En effet, les manifestations culturelles proposées aux niortais conduisent le service culturel à mobiliser ses collaborateurs en dehors des horaires normaux de travail, ces derniers se trouvant ainsi contraints d'effectuer des heures supplémentaires. Dans ce cadre, il est envisagé de permettre l'indemnisation d'une partie des heures supplémentaires assurées. C'est pourquoi, il est proposé d'autoriser le versement d'IHTS aux agents concernés

Il est donc demandé au conseil municipal, de bien vouloir :

- compléter la liste des évènements susceptibles de générer des heures supplémentaires, en y ajoutant les manifestations culturelles.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON